

# L'urgence du pouvoir d'achat

Communiqué  
du 16 mai  
2022

**L'amélioration du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés de France Télévisions constitue cette année - du fait d'une inflation galopante d'environ 5% - une priorité absolue ! Un préalable nécessaire pour que les mesures individuelles conservent leur rôle de jalons dans une progression de carrière.**

Articuler mesures générales, catégorielles et individuelles paraît plus nécessaire que jamais pour corriger les inégalités constatées dans l'entreprise.

Le SNJ propose une augmentation des minima garantis sur lesquels sont calculées les primes d'ancienneté. Augmentation qui bénéficiera également aux nouveaux recrutés.

Le SNJ demande de prendre en compte le recul de l'âge moyen de départ à la retraite des salariés de France TV en prolongeant les grilles d'ancienneté :

- Prolongation jusqu'à 40 ans du calcul de la prime d'ancienneté PTA et métiers artistiques.
- Instauration de 2 nouveaux paliers pour les journalistes pour 35 et 40 années d'ancienneté professionnelle.

Le SNJ exige la mise en œuvre d'un plan spécifique pour les journalistes de la filière reportage, victimes d'un blocage dans le déroulement de leur carrière. Nous avons répertorié 260 journalistes en CDI ayant plus de 15 ans d'ancienneté professionnelle sans être JS ou plus de 20 ans sans être GR1. Ils représentent respectivement 10 % des membres de la filière reportage ayant entre 15 et 19 ans d'ancienneté professionnelle et 20 % de celles et ceux qui ont 20 ans ou plus d'ancienneté

professionnelle. 260 journalistes pour lesquels le positionnement reconnu pourtant comme « normal » en 2012 par la direction au moment de la transposition journaliste n'est pas respecté.

L'ampleur de l'effectif concerné par ce grave dysfonctionnement prouve que déclarer ces salariés en retard comme « prioritaires » pour l'attribution d'une mesure individuelle n'est pas suffisant. Seule l'instauration d'un automatisme à 15 et 20 ans pour passer en JS et en GR1 réglera le problème. Il en va de même pour les changements de palier de GR1 à GR5, pour lesquels un mécanisme de progression garantie doit être introduit. C'est le seul moyen pour que les journalistes de la filière reportage bénéficient d'une véritable évolution de carrière, au même titre que ceux de la filière encadrement.

Face aux différentes crises politiques, sociales et écologiques dont les conséquences néfastes n'ont pas fini de se faire sentir sur les prix à la consommation, **le SNJ souhaite une augmentation substantielle de l'enveloppe salariale**. La direction doit nous présenter un plan à la hauteur de la période que nous traversons qui permette de corriger les effets de l'inflation et de mettre fin aux trop nombreuses injustices sur nos fiches de paie.